



Commune de
Val-de-Ruz



Communiqué de presse – 16.12.2021

Bilan positif pour la 1^{ère} phase des « Franges urbaines »

Grâce au projet « Franges urbaines », dont la première phase a été menée par la Commune et le Parc Chasseral de 2017 à 2021, la valeur des paysages typiques des abords de villages a été renforcée à Val-de-Ruz. Parmi les actions menées, 246 arbres ont été plantés dans les localités pilotes du Pâquier, de Cernier et de Chézard-Saint-Martin. Plusieurs allées d'arbres existantes ont été complétées. Une deuxième phase est en préparation.

Deux cents quarante-six arbres – pour la plupart des fruitiers à haute tiges –, dont 131 arbres en allée, ont été plantés entre 2017 et 2021 dans le cadre du projet-pilote « Franges urbaines », mené par la Commune de Val-de-Ruz et le Parc Chasseral. Par ailleurs, très exactement 241 mètres linéaires de murs en pierres sèches ont été restaurés au Pâquier au terme de la première phase de ce projet.

Les plantations ont permis de poursuivre les efforts déjà menés dans le Val-de-Ruz autour des allées, élément paysager emblématique de la commune, notamment le projet porté par Ecoresseau Val-de-Ruz au début de années 2000. Les vergers ont aussi fait l'objet de mesures spécifiques. En effet, de nombreux vergers situés en ceinture de village ont tendance à disparaître alors qu'ils représentent une grande importance du point de vue paysager, que ce soit au niveau esthétique ou de la qualité du cadre de vie. Ils permettent aussi de maintenir des espèces propices à la biodiversité aux abords des villages et de marquer visuellement les zones tampons entre zone agricole et zone à bâtir.

La gestion différenciée des espaces verts, ou encore l'intégration de bâtiments agricoles, ont également pu être mis en application sous forme de tests dans le cadre de ce projet, dont l'objectif est de renforcer l'unité de la commune par des éléments traditionnels de son paysage, d'agir contre la banalisation des paysages et de permettre aux habitants de s'engager dans le soin porté au paysage.

L'engagement citoyen favorisé

Vingt et un groupes ont ainsi participé à une action liée aux franges urbaines durant cette première phase du projet, représentant un total conséquent de 313 personnes. En plus de l'aide fournie aux professionnels, ces volontaires ont découvert l'ampleur du projet et pu s'initier à la plantation et la taille d'arbres.

Le bilan positif de cette première phase permet à la Commune en collaboration avec le Parc de lancer une deuxième phase de projet sur plusieurs nouveaux secteurs à partir de 2023, dans la continuité des actions déjà engagées. Plusieurs axes seront développés : entre autres une réflexion sur les connexions douces reliant des villages entre eux, ainsi

que le renforcement de la gestion différenciée et l'intégration de bâtiments agricoles et industriels et le soutien au rajeunissement de verger et allées dans plusieurs villages, des Hauts-Geneveys à Villiers, secteur le plus urbanisé du Val-de-Ruz.

Encadré 1 : Le projet « Franges urbaines » s'inscrit dans le concept d'urbanisation du plan directeur régional, lequel définit trois classes de villages - la couronne nord, les villages de la plaine, la Côtière - ainsi que des villages pittoresques au Sud et les portes d'entrée aux sites naturels. Sur la base de ce plan directeur adopté en 2018, la Commune de Val-de-Ruz révisé actuellement son PAL, qui devra être finalisé pour 2024. L'approche paysagère traduite par les franges urbaines représente l'un de ses enjeux. Les secteurs de franges urbaines font l'objet d'une réflexion particulière afin que les mesures réalisées puissent être pérennisées dans le temps et que les nouveaux projets de construction intègrent plus systématiquement les enjeux paysagers. Un atelier d'information est planifié pour les urbanistes et les architectes de la région en 2022.

Encadré 2 : Ce projet a été rendu possible grâce au soutien de nombreuses fondations dont le Fonds suisse pour le paysage, la Fondation Binding, la Fondation Goehner, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et la Fondation Gelbert.



Légende : Au Pâquier, 241 mètres linéaires de murs en pierres sèches ont été restaurés, dont ce tronçon de 131 mètres à l'entrée de la localité (Photo : @ Parc Chasseral).



Légende : Les interventions sur les allées d'arbres se sont concentrées sur des allées existantes, comme ici au Pâquier (Photo : @ Parc Chasseral).

Infos générales et contact :

Géraldine Guesdon-Annan
geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 52 - +41 79 194 89 88



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.

